

L'an deux mille vingt quatre le quinze avril, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT FRONT DE PRADOUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de M. Pierre-André Crouzille, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : **le 10 avril 2024**

**Etaient présents** : Pierre André Crouzille, Maire

Madame Lise Raveneau, Messieurs Alain Lacombe et Daniel Laubuge, adjoints

Mesdames et Messieurs Cédric Biale, René Eyraud, Claire Hénon, Isabelle Martin, Franck Ricard, Isabelle Soubiale

**Absents excusés** : Mme Judith Carteret, Mme Laurence Prout, M. Patrick Martin qui a donné pouvoir à Mme Isabelle Martin, M. Alain Villesuzanne qui a donné pouvoir à M. Franck Ricard, Williams Pauchet

En présence de Sandra Paillot

**Secrétaire de séance** : M. Alain Lacombe

\*\*\*

Monsieur Alain Lacombe est désigné par le Conseil Municipal, secrétaire de séance en vertu de l'article L 2121-15 du CGCT.

**Ordre du jour** :

- 1 Approbation du procès-verbal de la précédente réunion
- 2 Délibérations :
  - vote des budgets primitifs 2024 : CCAS, lotissement et commune
- 3 Questions diverses :

**Adoption du procès-verbal de la réunion du 27 mars 2024** :

Le procès-verbal de la réunion précédente est adopté à l'unanimité.

**Délibération** :

**Adoption du budget primitif 2024- CCAS**

La section de fonctionnement devra être abondée par le budget principal car les recettes de ce budget annexe ne sont que les ventes des concessions dans le cimetière, ce qui est insuffisant.

Il a été proposé de relever le plafond des revenus pour la participation de la commune à la téléassistance de Cassiopéa. La décision a été prise de relever.

Sur un tout autre sujet, Monsieur le Maire explique que le SIVOS de Mussidan n'a plus d'excédent de fonctionnement et il est donc nécessaire de revoir son fonctionnement. Il a été décidé réduire le coût de la masse salariale et désormais les inscriptions se feront par internet. Pour les personnes ayant des difficultés avec le système, elles pourront venir au SIVOS sur rendez-vous. Il ne sera plus versé, également, d'aide aux familles des non-ayant droits principalement, pour les inscriptions. Ce seront donc les communes qui devront aider les familles en lieu et place du SIVOS. Cette aide pourra être prise en charge par le budget CCAS. Par ailleurs, grâce à ces mesures les participations des communes seront en baisse.

**2024.02** :

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,

- **adopte** le budget primitif 2024 du CCAS qui s'équilibre à :  
8 506.82 € en dépenses et recettes de fonctionnement

**DELIBERATION ADOPTEE PAR 4 VOIX**

PV du 15.04.2024

## 2024-03 : relèvement des plafonds pour la prise en charge par le CCAS de mois d'abonnement à la téléassistance Cassiopéa

Vu la convention signée le 23 novembre 2020

Considérant la volonté du conseil d'administration de relever les plafonds de ressources afin de pouvoir bénéficier de l'aide du CCAS

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,

- **décide** de relever les plafonds à :

1400 € net mensuel pour une personne seule

2100 € net mensuel pour un couple

- **autorise** Monsieur le Maire à signer la nouvelle convention qui en découle

## **DELIBERATION ADOPTEE PAR 4 VOIX**

### Adoption du budget primitif 2024- lotissement

Cette année, nous n'avons pas inscrit de vente de terrains. Donc, c'est un budget qui reflète surtout des écritures d'ordre.

### 2024.04.15-01 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **adopte** le budget primitif 2024 du lotissement « Les Pradoux » qui s'équilibre à :

10 189.93 € en dépenses et recettes de fonctionnement

78 023.48 € en dépenses et recettes d'investissement

## **DELIBERATION ADOPTEE PAR 12 VOIX POUR**

### Adoption du budget primitif 2024- commune

En dépenses de fonctionnement, il est prévu de recourir à une entreprise pour faire l'entretien des bas-côtés de la voirie (banquetteuse, épareuse, élagueuse, ...). La masse salariale augmente afin de tenir compte du GVT (évolution de la carrière des agents). Les intérêts d'emprunt augmentent car sont inclus les intérêts des 2 nouveaux emprunts pour la place de la Treille.

En recettes d'investissement, on attend 352 890.00 € de subventions entre la toiture du presbytère, la Place de la Treille et le parking de la mairie.

On prévoit également un emprunt de 100 000 € pour financer l'achat et les travaux de la maison Balais.

En dépenses d'investissement, sont prévus (principaux travaux) des travaux d'enfouissement de réseaux à Fon Belisse, l'achat d'un terrain place de la Treille, l'achat et les travaux de la maison Balais (quand on aura décidé de l'avenir du bâtiment), les chenaux et l'éclairage de la halle photovoltaïque, l'aménagement de la salle des jeunes, des travaux de voirie, l'achat de petites chaises et d'un lave-vaisselle pour la cantine, d'ordinateur pour la mairie et l'école... et bien évidemment la fin des travaux de la toiture du presbytère, de la place de la Treille et la réfection du parking de la mairie.

Franck Ricard demande s'il est prévu une réserve d'eau au boulodrome. Ce sera fait mais l'année prochaine.

Au niveau des emprunts, les annuités vont baisser tous les ans, si l'on ne souscrit pas de nouveaux emprunts, car 4-5 emprunts vont s'arrêter dans les 5 ans à venir. On y a donc une marge de manœuvre.

2024.04.15-02 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

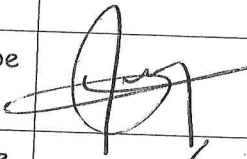

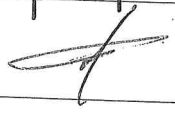
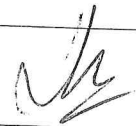


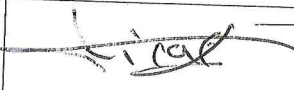



- **adopte** le budget primitif 2024 de la commune qui s'équilibre à :

1 195 995.28 € en dépenses et recettes de fonctionnement

1 277 605.21 € en dépenses et recettes d'investissement

**DELIBERATION ADOPTEE PAR VOIX 12 POUR**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.

Nom	signature	Nom	signature	Nom	signature
Biale Cédric		Lacombe Alain		Prout Laurence	
Carteret Judith		Laubuge Daniel		Raveneau Lise	
Crouzille Pierre André		Martin Isabelle		Ricard Franck	
Eyraud René		Martin Patrick		Soubiale Isabelle	
Hénon Claire		Pauchet Williams		Villesuzanne Alain	